
**Politiques terminologiques —
Élaboration et mise en œuvre**

Terminology policies — Development and implementation

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 29383:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e37b15d6-c699-48b9-a419-0178c9a69772/iso-29383-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e37b15d6-c699-48b9-a419-0178c9a69772/iso-29383-2020>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 29383:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e37b15d6-c699-48b9-a419-0178c9a69772/iso-29383-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | iv |
| Introduction | v |
| 1 Domaine d'application | 1 |
| 2 Références normatives | 1 |
| 3 Termes et définitions | 1 |
| 4 Aménagement linguistique et aménagement terminologique | 4 |
| 4.1 Généralités..... | 4 |
| 4.2 Aménagement linguistique..... | 4 |
| 4.3 Aménagement terminologique..... | 5 |
| 5 Formulation et mise en œuvre d'une politique terminologique | 6 |
| 6 Processus d'élaboration d'une politique terminologique | 7 |
| 6.1 Modèle de processus d'élaboration d'une politique terminologique..... | 7 |
| 6.2 PHASE I – Évaluation des besoins..... | 8 |
| 6.2.1 Évaluation des environnements linguistique et terminologique..... | 8 |
| 6.2.2 Documents d'évaluation..... | 9 |
| 6.2.3 Consultation des parties prenantes..... | 10 |
| 6.2.4 Organisation d'une procédure de consultation à l'échelle communautaire/ organisationnelle..... | 10 |
| 6.3 PHASE II – Formulation et approbation de la politique..... | 10 |
| 6.3.1 Généralités..... | 10 |
| 6.3.2 Finalisation de la proposition de politique terminologique..... | 11 |
| 6.3.3 Coordination de l'aménagement terminologique avec d'autres politiques d'aménagement stratégiques..... | 11 |
| 6.3.4 Plan de mise en œuvre..... | 11 |
| 6.3.5 Présentation de la politique finale et du plan de mise en œuvre..... | 12 |
| 6.3.6 Décision d'approbation des documents de politique terminologique et du plan de mise en œuvre finaux..... | 12 |
| 6.4 PHASE III – Mise en œuvre..... | 13 |
| 6.4.1 Généralités..... | 13 |
| 6.4.2 Gestion de la mise en œuvre..... | 13 |
| 6.4.3 Planification opérationnelle et organisationnelle de la mise en œuvre..... | 13 |
| 6.4.4 Stratégie de publicité et de promotion..... | 13 |
| 6.5 PHASE IV – Mise à jour de la politique..... | 14 |
| Annexe A (informative) Outils d'analyse des parties prenantes | 16 |
| Annexe B (informative) Exemples de catégories d'utilisateurs et de scénarios d'utilisation de politique terminologique | 17 |
| Bibliographie | 21 |

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 1, *Principes et méthodes*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 29383:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Par rapport à l'édition précédente, les principales modifications ont les suivantes :

- termes et définitions mis à jour en fonction de nouvelles éditions des normes de référence ;
- processus d'élaboration d'une politique terminologique révisé ;
- exemples et scénarios d'utilisation de politique terminologique mis à jour.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document est destiné aux décideurs politiques travaillant dans différents environnements, allant des institutions d'aménagement linguistique aux organismes à but lucratif.

Les exigences relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique terminologique peuvent différer dans ces environnements ainsi que d'un cas à l'autre. Deux situations ne sont jamais exactement identiques et de même dans un contexte apparemment homogène, chaque politique terminologique est nécessairement unique et personnalisée. Par conséquent, le présent document est destiné à fournir des recommandations relatives aux principes généraux applicables à la conception d'une politique spécifique adaptée à un ensemble de circonstances et de besoins spécifiques. Il recommande à cet effet différentes actions qui se sont révélées utiles dans diverses situations. Certaines de ces recommandations sont essentielles dans tout environnement politique, tandis que d'autres peuvent ne pas être toujours pertinentes.

Les politiques terminologiques peuvent prendre des formes très diverses en fonction du contexte. Dans un contexte national, une politique terminologique peut prendre la forme d'un document juridique ou d'une politique informationnelle. Dans le même ordre d'idées, la politique terminologique au sein d'une grande organisation non gouvernementale ou intergouvernementale peut être compliquée, car elle doit traiter une situation politique très complexe et différents niveaux d'interopérabilité (culturel, politique, sémantique, etc.). Dans les entreprises privées et les organisations plus petites, une politique terminologique prend souvent la forme de lignes directrices sur la gestion terminologique, le déroulement du travail et l'utilisation d'une technologie pour assister cette gestion ; ces lignes directrices sont généralement présentées dans un document succinct qui souvent ne fait même pas référence en soi à la terminologie. Les distinctions entre ces lignes directrices varient et certains éléments impératifs dans une entreprise, communauté ou organisation peuvent ne pas être applicables dans d'autres. Compte tenu de l'interconnexion toujours plus importante des initiatives publiques et privées, du degré élevé de diversité des entités organisationnelles ou institutionnelles et de l'évolution rapide des environnements, il est utile de regrouper tous les éléments en cause dans une seule norme.

[ISO 29383:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e37b15d6-c699-48b9-a419-0178c9a69772/iso-29383-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e37b15d6-c699-48b9-a419-0178c9a69772/iso-29383-2020>